

Délibération 2022/22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 3 juin 2022

Date de la convocation : 30/05/2022

Date d'affichage : 30/05/2022

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants par procuration : 0

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : ACHAT MATERIEL APEEP

L'an deux mil vingt-deux et le trois juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Éric BONAFE, Sébastien SILHOL,
Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame SOULAIROL présente au Conseil Municipal une demande de l'association des parents d'élèves de l'école de Péret (APEEP). Cette dernière arrête son activité à la fin de l'année scolaire 2022 et souhaite vendre à la mairie le matériel dont elle dispose (friteuses, plancha, percolateur, crêpière, machine à hot dog, machine à barbe à papa, micro-onde, frigo) pour un montant total de 519€.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le rachat de matériel proposé par l'association des parents d'élèves d'un montant de 519 € :

2 friteuses, 1 plancha, 1 percolateur, 1 crêpière, 1 machine à hot dog, 1 machine à barbe à papa, 1 micro-onde, 1 frigo.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le